



## Motion de Soutien

Vendredi 8 novembre, un étudiant, syndicaliste de l'université de Lyon 2 a tenté de se donner la mort en s'immolant par le feu devant le Crous de Lyon. Par ce geste dramatique il a voulu alerter sur les conditions précaires de vie et d'études de centaines de milliers d'étudiant.e.s ainsi que sur les politiques sociales menées en France ces dernières années. Le Conseil d'Administration du CNOUS réitère son soutien le plus total à l'étudiant ainsi qu'à ses proches.

Loin de poser un constat nouveau, cet acte tragique, hautement symbolique dénonce la précarité omniprésente dans l'enseignement supérieur français. Et pour cause, l'enquête de l'Observatoire de la Vie Étudiante montre une augmentation constante de la précarité étudiante, mettant en péril la réussite des cursus des concerné.e.s. C'est aujourd'hui 20% des 18-24 ans qui vivent sous le seuil de pauvreté alors que moins d'un tiers touche une bourse sur critères sociaux, c'est un.e étudiant.e sur deux qui est contraint.e de se salarier pour subvenir à ses besoins.

Aujourd'hui, les moyens des étudiants se réduisent de plus en plus, tandis que le coût de la vie étudiante augmente de manière globale comme nous pouvons le voir au travers des nombreuses enquêtes effectuées par nos organisations. Pourtant les bourses sur critères sociaux ne sont toujours pas indexées à l'inflation. En parallèle, le Conseil d'Administration du CNOUS a voté l'augmentation du coût du ticket RU, alors même que de nombreux étudiants ont pour habitude de sacrifier des repas lors de périodes difficiles, de la même manière le gouvernement a augmenté les frais d'inscription des étudiants internationaux alors même que ces derniers subissent un accès aux bourses extrêmement restreint et des conditions d'études souvent précaires. S'ajoute à cela la baisse des APL, et les problématiques de logements étudiants, qu'il s'agisse de l'absence de trêve hivernal au sein des logements CROUS ou de l'augmentation constante des loyers, nous ne pouvons que constater des conditions de vie étudiante sur le déclin, comme en témoignent les 40% d'étudiants qui renoncent aux soins faute de moyens.

Face à cette situation d'urgence, le CNOUS tient à exprimer son mécontentement suite au dégel partiel des 76 millions d'euros, mis en réserve lors de la loi de finance 2019, voté le jeudi 14 novembre sur le budget dédié à la vie étudiante. La conséquence de ce dégel partiel est de 35 millions d'euros en moins pour la vie étudiante en 2020, ceci alors que le réseau des CROUS manque de moyens pour répondre aux difficultés des étudiant.e.s et mener à bien leurs missions de service public. Il tient aussi à rappeler que les dysfonctionnements existant dans les CROUS ne sont pas la responsabilité des personnels y travaillant mais du sous-financement chronique de ces CROUS.

Le CNOUS souhaite interpeller le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les situations de grande précarité que rencontrent les étudiant.e.s et demande la mise en place d'un plan national d'urgence afin d'apporter des mesures fortes et chiffrées pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiant.e.s. Cela doit passer, notamment, par une revalorisation urgente des aides sociales, une refonte globale du système de bourse et un PLF 2020 avec une hausse du budget des CROUS, aujourd'hui insuffisant, afin de leur donner les moyens de répondre aux difficultés des étudiants et ainsi de mener à bien leur mission de service public.